



**Plan d'agriculture durable : Un signal encourageant
pour accélérer la transition vers des modèles agricoles viables**

Montréal, le 26 octobre 2020 - Le Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement du Québec (RNCREQ) accueille avec satisfaction le Plan d'agriculture durable (PAD) présenté jeudi dernier par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ). Ce plan, incluant des cibles et des objectifs réalistes, démontre une véritable volonté de rallier le monde agricole autour de la nécessaire transition vers des modèles agricoles durables, moins dépendants des pesticides et plus résilients.

Des moyens concrets, pertinents et cohérents

Le RNCREQ est satisfait de constater que les indicateurs retenus dans le PAD permettront de réduire la quantité de pesticides utilisés dans les champs ainsi que la dépendance aux intrants. Rappelons que le RNCREQ proposait, dans un mémoire déposé dans le cadre de la Commission sur les pesticides, d'effectuer prioritairement une transition du modèle agricole conventionnel vers des modèles viables, utilisant des pratiques qui réduisent ou éliminent l'apport de pesticides.

Pour ce faire, le gouvernement prévoit reconnaître les efforts des agriculteurs et agricultrices en rétribuant les bonnes pratiques agroenvironnementales, en développant les connaissances, en favorisant le transfert de ces connaissances et en formant les acteurs du milieu. L'ensemble de ces mesures est cohérent et pertinent.

Il reste à valider si les moyens financiers sont suffisants. Dans le cas contraire, le RNCREQ réitère sa suggestion d'appliquer une taxe sur les pesticides. Lors des audiences de la Commission, un économiste a témoigné du fait qu'une taxe de 10 à 15 % sur les pesticides ne compromettrait pas la compétitivité du secteur agroalimentaire. Ce système bonus-malus, relevant du principe de pollueur-payeur, aurait l'avantage de financer adéquatement une partie des bonnes pratiques, tout en étant dissuasif.

Une conduite responsable en recherche et des conseils indépendants

Le RNCREQ ne peut que se réjouir d'une politique ayant pour but d'assurer la crédibilité, l'objectivité, la fiabilité et la responsabilité de la recherche. Il serait intéressant de voir l'équilibre entre la recherche appliquée à l'émergence de nouvelles pratiques agroenvironnementales et la recherche, toujours nécessaire, sur les impacts des pratiques actuelles. « La modernisation de la loi sur les agronomes par l'Office des professions du Québec est une bonne chose, approuve Vicky Violette, directrice générale du CRE Lanaudière et responsable du comité Agriculture du RNCREQ. Nous souhaitons depuis longtemps que les services-conseils que reçoivent les producteurs soient indépendants de l'industrie. » Pour le RNCREQ, la traçabilité des actes agronomiques est une belle avancée à venir, mais il serait encore plus judicieux d'y intégrer un système permettant de d'élaborer un plan d'intervention lorsqu'une prévalence d'un trouble de santé pourrait être associée à la présence d'un pesticide donné.

Des cibles claires pour améliorer la santé des sols, la qualité de l'eau et la biodiversité

Le RNCREQ apprécie les moyens et les indicateurs établis pour rendre les systèmes plus résilients, surtout dans un contexte de lutte contre les changements climatiques et d'adaptation à leurs impacts. Plusieurs mesures vont augmenter le stockage de carbone et faciliter l'adaptation tant du secteur agricole que de la faune et la flore : augmenter à 75 % les superficies cultivées couvertes en hiver, viser un minimum de 4 % de matière organique pour 85 % des sols, réduire les apports en azote, améliorer l'indice de santé benthos des cours d'eau, réduire la concentration de phosphore et doubler les superficies agricoles aménagées. « Ces mesures permettront au secteur agricole de contribuer à l'atteinte des cibles de réduction des GES », souligne Martin Vaillancourt, directeur général du RNCREQ.

Pour Vicky Violette, « le Plan pour une agriculture durable 2020-2030 est une accélération de la transition vers des modèles agricoles plus viables et résilients. La mise en œuvre de ce plan devrait permettre ultimement de protéger davantage la santé humaine et l'environnement, en plus de respecter la capacité de support des écosystèmes, dans le contexte des changements climatiques. »

-30-

À propos du RNCREQ

Le Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement du Québec est un réseau d'acteurs engagés dans la protection de l'environnement et dans la promotion du développement durable sur l'ensemble du territoire québécois. Les seize conseils régionaux de l'environnement (CRE) interviennent à l'échelle de chacune des régions administratives du Québec et visent à favoriser l'intégration des préoccupations environnementales dans les processus de développement régional.

Renseignements

Marie Chatard | 514 861-7022 poste 3524 | marie.chatard@rncreq.org